



Commission des champs de bataille nationaux

Rapport sur le rendement

Pour la période se terminant
le 31 mars 1999

Canada

Présentation améliorée des rapports au Parlement

Document pilote

Le Budget des dépenses du gouvernement du Canada est divisé en plusieurs parties. Commençant par un aperçu des dépenses totales du gouvernement dans la Partie I, les documents deviennent de plus en plus détaillés. Dans la Partie II, les dépenses sont décrites selon les ministères, les organismes et les programmes. Cette partie renferme aussi le libellé proposé des conditions qui s'appliquent aux pouvoirs de dépenser qu'on demande au Parlement d'accorder.

Le *Rapport sur les plans et les priorités* fournit des détails supplémentaires sur chacun des ministères ainsi que sur leurs programmes qui sont principalement axés sur une planification plus stratégique et les renseignements sur les résultats escomptés.

Le *Rapport sur le rendement* met l'accent sur la responsabilisation basée sur les résultats en indiquant les réalisations en fonction des prévisions de rendement et les engagements à l'endroit des résultats qui sont exposés dans le *Rapport sur les plans et les priorités*.

©Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada — 1999

En vente au Canada chez votre libraire local ou par la poste auprès des

Éditions du gouvernement du Canada – TPSGC

Ottawa, Canada K1A 0S9

N^o de catalogue BT31-4/49-1999

ISBN 0-660-61061-2



Avant-propos

Le 24 avril 1997, la Chambre des communes a adopté une motion afin de répartir, dans le cadre d'un projet pilote, le document antérieurement désigné comme la *Partie III du Budget principal des dépenses* pour chaque ministère ou organisme en deux documents, soit le *Rapport sur les plans et les priorités* et le *Rapport ministériel sur le rendement*.

Cette décision découle des engagements pris par le gouvernement d'améliorer l'information fournie au Parlement sur la gestion des dépenses. Cette démarche vise à mieux cibler les résultats, à rendre plus transparente l'information fournie et à moderniser la préparation de cette information.

Cette année, le rapport d'automne sur le rendement comprend 82 rapports ministériels sur le rendement ainsi que le rapport du gouvernement intitulé *Une gestion axée sur les résultats* – Volume 1 et 2.

Ce *Rapport ministériel sur le rendement*, qui couvre la période se terminant le 31 mars 1999, porte sur une responsabilisation axée sur les résultats en signalant les réalisations par rapport aux attentes en matière de rendement et aux engagements en matière de résultats énoncés dans le projet pilote de *Rapport sur les plans et priorités* pour 1998-1999. Les principaux engagements en matière de résultats pour l'ensemble des ministères et organismes sont aussi inclus dans *Une gestion axée sur les résultats* - Volume 2.

Il faut, dans le contexte d'une gestion axée sur les résultats, préciser les résultats de programme prévus, élaborer des indicateurs pertinents pour démontrer le rendement, perfectionner la capacité de générer de l'information et soumettre un rapport équilibré sur les réalisations. Gérer en fonction des résultats et en rendre compte nécessitent un travail soutenu dans toute l'administration fédérale.

Le gouvernement continue de perfectionner et de mettre au point tant la gestion que la communication des résultats. Le perfectionnement découle de l'expérience acquise, les utilisateurs fournissant au fur et à mesure des précisions sur leurs besoins en information. Les rapports sur le rendement et leur utilisation continueront de faire l'objet d'un suivi pour s'assurer qu'ils répondent aux besoins actuels et en évolution du Parlement.

Ce rapport peut être consulté par voie électronique sur le site Internet du Secrétariat du Conseil du Trésor à l'adresse suivante : <http://www.tbs-sct.gc.ca/tb/fkey.html>

Les observations ou les questions peuvent être adressées au gestionnaire du site Internet du SCT ou à l'organisme suivant:

Secteur de la planification, du rendement et des rapports
Secrétariat du Conseil du Trésor
L'Esplanade Laurier
Ottawa (Ontario) Canada K1A 0R5
Téléphone : (613) 957-7042
Télécopieur : (613) 957-7044

COMMISSION DES CHAMPS DE BATAILLE NATIONAUX

Rapport de rendement

**Pour la période
se terminant le
31 mars 1999**

**HONORABLE SHEILA COPPS, P.C., DÉPUTÉE
MINISTRE DU PATRIMOINE CANADIEN**

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ.....	5
Tableau des principaux engagements en matière de résultats.....	6
PARTIE I : Messages	
Message de la ministre du Patrimoine canadien	7
Message du président de la Commission des champs de bataille nationaux	9
PARTIE II : Aperçu du ministère	
Mandat, vision et mission.....	10
Cadre de fonctionnement.....	11
• Objectifs.....	15
• Priorités stratégiques	15
• Défis.....	15
Organisation de la Commission des champs de bataille nationaux	16
• Description des secteurs d'activités	16
• Organigramme	17
• Concordance avec l'ancienne structure	18
PARTIE III : Rendement du ministère	
Attentes en matière de rendement.....	19
Réalisations en matière de rendement	20
Présentation des renseignements financiers	23
PARTIE IV : Groupement de rapports	
État de préparation à l'an 2000	24
Rapports annuels prévus par la Loi	24
PARTIE V : Rendement financier	
Aperçu du rendement financier.....	25
Tableaux financiers récapitulatifs.....	26
• Sommaire des crédits approuvés	26

- Comparaison des dépenses totales prévues
et des dépenses réelles 27
- Comparaison historique des dépenses totales prévues
et des dépenses réelles 28
- Besoins en ressources par organisation et secteur d'activité 29
- Recettes non disponibles..... 30
- Dépenses en capital par secteur d'activité..... 31

PARTIE VI : Autres renseignements

Personnes ressources 32

Site Web 32

Lois appliquées et règlements connexes 32

Index 33

Résumé

Le rapport de la Commission des champs de bataille nationaux pour la période se terminant au 31 mars 1999 se situe à un point charnière à plusieurs égards. Il résume une période qui a vu croître l'achalandage sur les plaines, se terminer une entente financière de premier plan avec la Ville de Québec et l'inauguration de la Maison de la découverte des plaines d'Abraham. Sur le plan financier, le programme de revenus de la Commission a atteint des niveaux jamais atteints mais la problématique financière à long-terme de l'organisme nécessitera encore quelques correctifs de façon à ce que le fonctionnement de base ne dépende pas trop des revenus c'est-à-dire d'éléments incontrôlables comme l'utilisation des services et la fréquentation du site.

Plus que jamais cependant, la Commission des champs de bataille nationaux a répondu aux priorités du gouvernement, notamment en ce qui concerne le renforcement de l'unité canadienne et l'intérêt pour la jeunesse, en multipliant les activités éducatives et de loisirs sur le parc des Champs-de-Bataille.

Tableau des principaux engagements en matière de résultats

Commission des champs de bataille nationaux

pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes	qui se manifeste par:	réalisation signalée dans:
la conservation et la mise en valeur et l'utilisation des Champs-de-Bataille de Québec et de ses environs		page 20, partie III
un des plus beaux parcs au monde	l'entretien et la réfection, le respect du plan d'aménagement et son embellissement par des aménagements horticoles	page 21, partie III
la jouissance et l'utilisation en toute sécurité d'un parc à vocation historique et urbaine et le maintien de l'équilibre entre ses deux vocations	la surveillance et l'entretien régulier du parc et de ses biens le choix des activités offertes et tenues sur le site	page 21, partie III page 14, partie II
la prestation d'activités et de services de qualité pour la sensibilisation aux richesses du territoire, son histoire et celle du pays	les activités éducatives ou services dans les domaines historique, culturel, récréatif, naturel voire scientifique à une clientèle diversifiée les projets de partenariats financiers le maintien de l'accessibilité universelle aux sites et activités par l'imposition de frais minimes et la gratuité dans certains cas la satisfaction du public	pages 9 et 22, parties I et III page 12, partie II pages 9 et 22, parties I et III pages 9 et 22, parties I et III

Partie I : Messages

Message de la ministre du Patrimoine canadien

Le présent rapport résume les réalisations de la Commission des champs de bataille nationaux au cours de la dernière année.

La Commission des champs de bataille nationaux est responsable de la conservation, la gestion et l'aménagement du Parc des champs de bataille nationaux de la ville de Québec, mieux connu sous le nom de Plaines d'Abraham.

En cette époque de changements stimulants et importants, je tiens à remercier tous les femmes et tous les hommes qui, en oeuvrant à la Commission des champs de bataille nationaux, sont au service de la population canadienne.

Sheila Copps
Ministre du Patrimoine canadien

Message du président de la Commission des champs de bataille nationaux

La Commission des champs de bataille nationaux travaille depuis maintes années à assurer l'équilibre entre la vocation historique et urbaine du parc des Champs-de-Bataille et à permettre que ce site profite au plus grand nombre de canadiens et canadiennes. Ce haut lieu de notre histoire ne doit pas être statique, mais un lieu vivant où le passé forge l'avenir.

Pour réaliser cet objectif fondamental, la Commission s'est rapprochée du milieu culturel, touristique et économique de la région de Québec. Le bilan se mesure par une augmentation substantielle des visiteurs dont le nombre s'élève à environ 4 millions et par une visibilité plus grande du gouvernement canadien. Un sondage réalisé en 1998 nous a appris que 99% des répondants avouent avoir déjà fréquenté le parc au moins une fois au cours des dix dernières années.

Au cours de l'année financière 1998-1999, les opérations régulières de conservation et de mise en valeur se sont poursuivies de plus belles. Cependant, cette période a été marquée plus particulièrement par les activités suivantes: l'inauguration de la Maison de la découverte des plaines d'Abraham, le concours en vue de la réalisation d'expositions permanentes dans celle-ci, l'organisation conjointe de l'événement "À l'assaut de la Capitale", une réorganisation administrative, les travaux de consolidation de la falaise au sud du parc, le processus de description de tâches en vue de l'application de la nouvelle norme de classification du gouvernement pour le personnel de la Commission, la mise en œuvre de la stratégie de l'information financière (SIF) par l'application du système financier ministériel commun (SFMC), la révision des programmes d'animation destinés aux groupes scolaires et autres clientèles.

Pour l'avenir, la réalisation des objectifs de la Commission passera par la consolidation à long terme des crédits budgétaires de la Commission des champs de bataille nationaux pour ses opérations courantes.

Nonobstant cette contrainte, la Commission des champs de bataille nationaux est prête pour les défis du deuxième millénaire et elle entend répondre aux priorités du gouvernement.

André Juneau
Président

Partie II : Aperçu du ministère

MANDAT, VISION ET MISSION

La Commission des champs de bataille nationaux tire son mandat de la Loi concernant les champs de bataille nationaux de Québec, 7-8 Édouard VII, chap. 57 et ses amendements, promulguée le 17 mars 1908.

La Commission est désignée comme un établissement public, elle est inscrite à l'annexe II de la Loi sur la gestion des finances publiques et est une composante du portefeuille de la Ministre du Patrimoine canadien.

Le territoire administré par la Commission des champs de bataille comprend:

- les plaines d'Abraham, site de la bataille de 1759 opposant Wolfe et Montcalm;
- le parc des Braves, témoin de la bataille de Sainte-Foy en 1760;
- le parc Saint-Denis à l'est de la Citadelle de Québec surplombant le Cap-aux-Diamants;
- la Maison de la découverte des plaines d'Abraham sise sur l'avenue Wilfrid-Laurier;
- les voies de circulation limitrophes, deux tours Martello sur le site même et une tour dans la Ville de Québec;

La Commission a comme mandat :

d'acquérir et de conserver les grands Champs-de-Bataille historiques de Québec;
de les convertir en un parc national;
de préserver cet héritage historique du Canada pour les générations futures;
de les mettre en valeur afin que la population bénéficie de ses richesses.

VISION

Faire de ce parc historique un lieu de ressourcement national où tous les Canadiens et toutes les Canadiennes pourront s'identifier à l'histoire du Canada afin de mieux saisir sa réalité et contribuer au renforcement de l'unité canadienne.

MISSION

S'assurer que toutes les richesses culturelles, récréatives, naturelles et scientifiques du parc soient développées dans le meilleur intérêt des Canadiens et Canadiennes et que l'image du gouvernement canadien soit renforcée sans compromettre le caractère historique du site.

CADRE DE FONCTIONNEMENT

La Commission des champs de bataille nationaux est une agence du gouvernement canadien qui fait partie du portefeuille de la ministre du Patrimoine canadien. La Commission est composée de sept commissaires nommés par le Gouverneur général en conseil. De plus, sa loi constitutive autorise un représentant de la province de Québec et de l'Ontario à y siéger à titre de représentant des partenaires majeurs lors de la création de la Commission en 1908. Son siège social est situé au 390, avenue de Bernières, dans la ville de Québec, sur le site des plaines d'Abraham.

La Commission subit les effets de divers facteurs qui sont susceptibles de compromettre la réalisation de sa mission et l'atteinte de ses objectifs :

- L'augmentation de la compétition et la nécessité de mieux faire connaître ses services obligent la Commission à augmenter la publicité et la promotion et assurer ainsi sa visibilité et celle du gouvernement du Canada.
- La nature même de ses activités fait qu'elles sont conditionnées par des facteurs économiques comme l'activité touristique régionale et par les facteurs météorologiques courants.

- Les facteurs météorologiques et l'utilisation accrue du site peuvent avoir un impact important sur les budgets d'opérations et d'entretien et éliminer toute marge de manœuvre.
- L'état des infrastructures nécessitera des interventions plus importantes dans les prochaines années. Un plan sera d'ailleurs soumis à cet effet.

Partenariat

Bien implanté dans son milieu, la Commission des champs de bataille nationaux multiplie les partenariats afin de réaliser son mandat :

Partenaires

Nature du partenariat et réalisations

Ville de Québec	Contribution financière à des projets d'immobilisations dans le cadre d'entente bipartite Prêts de services Études par des professionnels de la ville Participation à des études à frais partagés
Ministère de la Défense nationale	Échanges de services Prêt d'aire de stationnement Entente sur la fourniture d'énergie
Bureau d'information du Canada	Financement d'outils de communication Financement d'activités populaires Commandites d'événements sur les plaines en support à la visibilité du gouvernement canadien

Partenaires	Nature du partenariat et réalisations
Les Amis des plaines d'Abraham	Protocole d'entente pour la gestion de stationnements et la vente de biens et services sur le site Prêts de locaux et d'équipement Organisation conjointe d'activités culturelles Financement conjoint d'activités d'animation
Ville de Sillery	Entente sur l'entretien de la côte Gilmour
Université Laval	Entente pour l'entretien du cadran solaire
Musée du Québec	Échanges de services: utilisation de locaux pour le Centre d'interprétation contre l'entretien paysager Collaborations diverses et forfaits pour la clientèle
Entreprises touristiques privées	Prêt de locaux et de matériel Forfaits pour la clientèle Ententes pour l'utilisation du territoire
Parcs Canada	Protocole d'entente pour l'utilisation du kiosque des Gouverneurs et la tenue de l'activité "À l'assaut de la Capitale"
Ressources naturelles Canada	Prêt de services et d'équipement géo-radar pour détection sur site archéologique Contribution financière pour l'organisation d'une activité conjointe

Utilisation du site

Il est également du mandat de la Commission des champs de bataille nationaux de mettre en valeur le site afin de projeter une image positive du gouvernement canadien dans la région de Québec, où est situé le parc des Champs-de-Bataille. En ouvrant son site à divers organismes du milieu, elle contribue ainsi à réaliser cet objectif.

organismes	utilisation du site	prêt de locaux	prêt d'équipement	fourniture de services
Société nationale des Québécois et des Québécoises (Fête de la Saint-Jean-Baptiste)	o	o		
Comité de la Fête du Canada	o	o	o	o
Concours hippique de Québec	o			
Carnaval de Québec	o	o	o	
Fêtes de la Nouvelle-France	o			o
Bureau du film de Québec et autres producteurs (26)	o			
Société française de Québec	o			o
Ressources naturelles Canada	o	o	o	o
Coalition des gais et lesbiennes du Québec	o		o	
Divers organismes de charité	o			
Défense nationale (diverses activités militaires)	o			o

La liste qui précède ne fait état que des principaux événements, une trentaine d'autres activités sociales, sportives et culturelles ont aussi été tenues.

Objectifs

- la conservation du territoire;
- la mise en valeur des ressources historiques, culturelles, récréatives, naturelles et scientifiques;
- la prestation de services de qualité;
- la visibilité du gouvernement canadien;

Priorités stratégiques

- mettre en oeuvre la Maison de la découverte des plaines d'Abraham et développer des expositions et des activités d'animation;
- assurer l'entretien et la sécurité du territoire de façon satisfaisante;
- développer des partenariats avec d'autres niveaux de gouvernement ou avec le secteur privé;

Défis

- Assurer une présence de qualité et une visibilité élevée et positive du gouvernement canadien dans la capitale du Québec;
- Améliorer le programme de revenus;
- Intégrer le fonctionnement de la Maison de la découverte aux activités régulières de la Commission;
- Créer de nouveaux partenariats pour améliorer les services à la clientèle.

ORGANISATION DE LA COMMISSION DES CHAMPS DE BATAILLE NATIONAUX

L'organisation de la Commission des champs de bataille nationaux se présente en trois activités et sept sous-activités:

la conservation regroupe les services suivants:

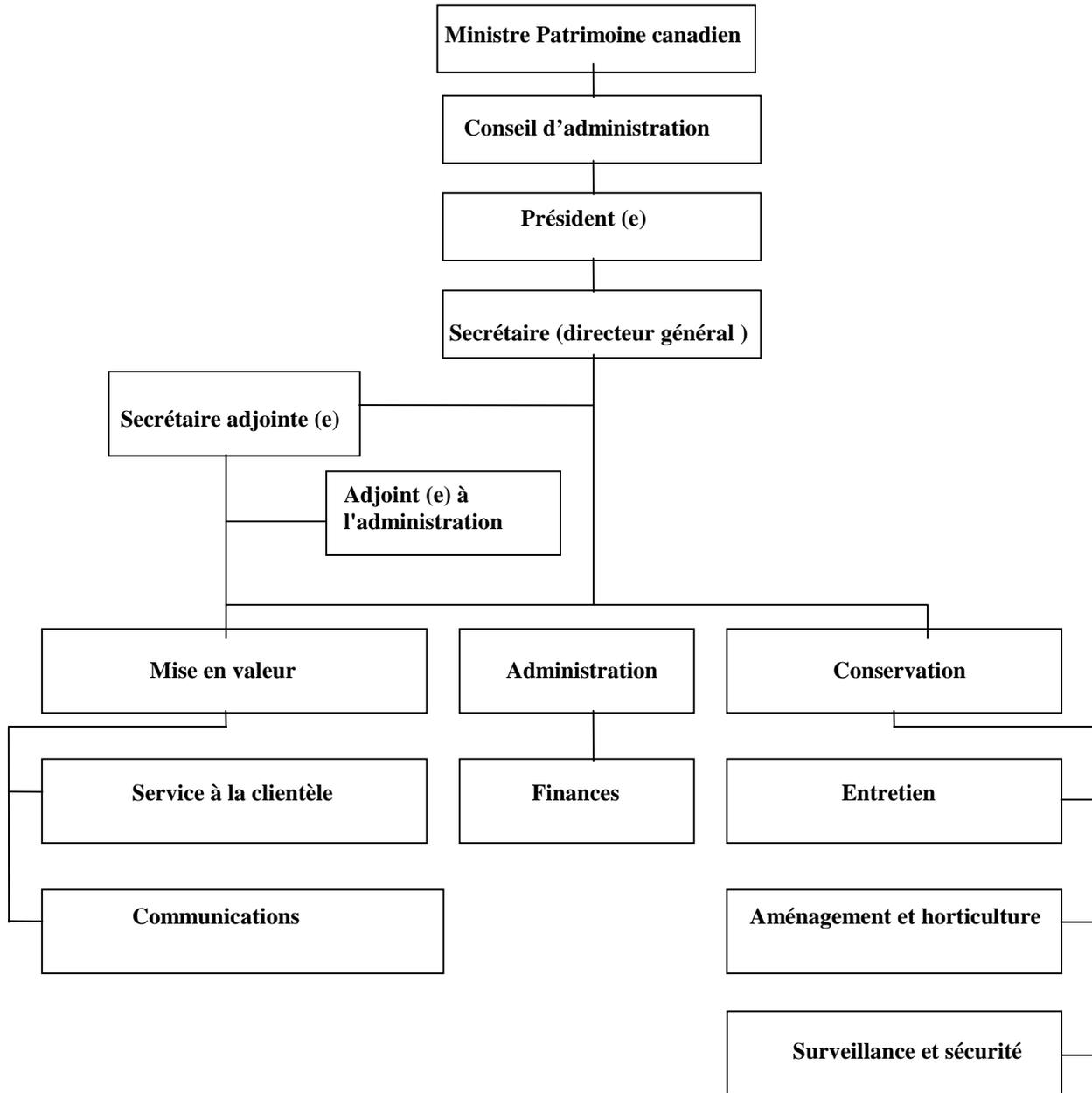
- l'entretien qui voit à l'entretien du site, de son mobilier, de ses bâtiments et de ses infrastructures, à assurer un environnement sûr et stable, à atténuer l'usure et la détérioration et à retarder ou à prévenir les dommages;
- l'aménagement qui s'occupe des activités d'aménagement paysager, d'horticulture et d'arboriculture;
- la surveillance et la sécurité qui voit au respect des règlements concernant la paix et le bon ordre ainsi que ceux relatifs à la circulation et au stationnement, à la sécurité des usagers du site et à la surveillance des lieux et propriétés de la Commission;

la mise en valeur regroupe les services suivants:

- le service à la clientèle qui comprend l'accueil des visiteurs et des usagers du parc, de la diffusion d'information au public et des réservations des activités d'animation à caractère éducatif pour la clientèle scolaire, de terrains de jeux et du grand public;
- la communication qui voit à la promotion et la publicité des activités et des services et assure la visibilité de la Commission et du gouvernement canadien;

l'administration regroupe la direction et les services administratifs et les services financiers.

ORGANIGRAMME DE LA CCBN



Concordance avec l'ancienne structure

Afin de mieux atteindre ses objectifs et de surmonter les défis qui lui font face, la Commission a modifié sa structure de la façon suivante:

Combinaison des sous-activités “ accueil et information ” et “ animation pédagogique ” en une seule sous-activité “ service à la clientèle ”;

Création d'un poste d'adjoint(e) à l'administration relevant de la Secrétaire adjointe.

Partie III : Rendement du ministère

Attentes en matière de rendement :

Conséquence des objectifs de la Commission énoncés précédemment, les attentes en matière de rendement peuvent se résumer ainsi:

a) le service aux Canadiens

- réaliser le projet de la Maison de la découverte des plaines d'Abraham;
- assurer la conservation, l'entretien et la sécurité du territoire au même niveau de qualité que les années précédentes;
- maintenir le même niveau de services au public et l'améliorer lorsque possible;
- faire connaître le site, son histoire et celle d'une importante page de l'histoire du Canada;
- favoriser l'apprentissage et la découverte par les expositions et l'animation;
- développer davantage le sentiment d'appartenance et de fierté de la population à l'égard de ce parc et partant de l'identité canadienne;

b) le rendement interne :

- augmenter la fréquentation de ses services;
- développer un programme d'animation pour la clientèle des aînés;
- assurer de nouveau une programmation d'activités permettant l'expression culturelle et artistique;
- développer un programme de communication afin d'assurer plus de visibilité pour le gouvernement canadien et la Commission;
- réaliser quelques projets de mise en valeur notamment la signalisation touristique et l'amélioration des entrées du parc;
- générer des revenus;

- créer des partenariats efficaces avec des entreprises et autres institutions gouvernementales;

Réalisations en matière de rendement

À sa quatre-vingt-onzième année d'existence, la Commission des champs de bataille nationaux est fière de ses réalisations des dernières années malgré le contexte financier difficile et du maintien et de l'amélioration des services aux Canadiens et Canadiennes.

Tous les services de la Commission ont été mis à contribution afin de réaliser sa mission de:

s'assurer que toutes les richesses culturelles, récréatives, naturelles et scientifiques du parc soient développées dans le meilleur intérêt des Canadiens et Canadiennes et que l'image du gouvernement canadien soit renforcée sans compromettre le caractère historique du site.

Le parc des Champs-de-Bataille sous son égide est devenu un lieu historique et de ressourcement, un élément prestigieux de la présence du gouvernement canadien et un parc de plus en plus accessible pour les Canadiens et Canadiennes de tout âge.

En faisant un rappel des grands objectifs de la Commission, on obtient le constat suivant:

◆ **La conservation et la mise en valeur des Champs-de-Bataille de Québec et de ses environs**

La conservation d'un site historique et urbain de cette qualité dépasse le simple fait d'assurer son entretien, ce qui est déjà considérable. Avec des aménagements de plusieurs décennies, le temps des réfections majeures est venu de manière à assurer l'utilisation de ce site en toute sécurité, de maintenir ce parc parmi les plus prestigieux et les plus beaux parcs urbains au monde.

La mise en valeur de son territoire demeure un objectif de premier plan pour la Commission qui a à coeur de sensibiliser la population à l'importante place qu'il occupe dans l'histoire du pays et dans la ville de Québec. Il est à la base de l'histoire du Canada et est au coeur des événements importants se déroulant à Québec. Par conséquent, les Canadiens et les Canadiennes ont droit à la prestation d'activités et de services de qualité et à la diffusion de connaissance à son égard.

Ce rôle est dévolu et exécuté magistralement par le conseil d'administration et la direction. La résultante est le maintien d'un parc historique prestigieux année après année depuis plus de 91 ans.

En ce qui concerne le volet de la mise en valeur, la Commission a su miser sur les partenariats dont, notamment, les ententes financières avec la Ville de Québec afin de procéder à des immobilisations stratégiques et de développer des activités culturelles plus nombreuses et plus visibles. Ainsi, elle a pu procéder en 1998 à l'inauguration de la Maison de la découverte des plaines d'Abraham, à la location d'un étage de l'immeuble pour le centre d'information touristique de l'OTCCUQ et à l'organisation de l'événement "À l'assaut de la Capitale".

◆ **Un des plus beaux parcs au monde**

Cette réalité est particulièrement due aux actions des services d'aménagement et de l'entretien qui par leurs actions quotidiennes contribuent à assurer le respect du plan d'aménagement de base, à embellir le site par des aménagements floraux très prisés, par l'entretien régulier du site, des bâtiments et de l'ameublement et par les soins aux arbres. Elle a d'ailleurs procédé à une plantation plus importante d'arbres que les années précédentes pour compenser les pertes des dernières années.

La caractéristique de la Commission dans le domaine de l'horticulture est d'être une référence en matière de mosaïque et d'oser tester de nouvelles couleurs, de nouvelles espèces. Le résultat est impressionnant si on se fie à l'intérêt de la population qui recherche nos espèces chez les paysagistes de la région et par de nombreux témoignages d'appréciation. La Commission fut parmi les premiers organismes à avoir un programme de soins aux arbres, notamment contre la maladie hollandaise de l'Orme et le taux de santé est remarquablement bon. Enfin, les commentaires généraux soulignent la propreté du site.

◆ **La jouissance et l'utilisation en toute sécurité d'un parc à vocation historique et urbaine**

Discret et efficace, le service de sécurité du parc a su développer et maintenir un mode d'action en complémentarité avec la nature des lieux. L'action coercitive est limitée et le dialogue est privilégié. La résultante de cette action est que le parc est demeuré un lieu sécuritaire où les Canadiens et Canadiennes de tout âge n'hésite pas à s'aventurer en toute sécurité.

En matière de sécurité pour les visiteurs, pour les résidents à proximité du parc et usagers du boul. Champlain au sud, d'importants travaux de consolidation de la falaise ont été réalisés en 1998. Ils ont consisté au nettoyage de la paroi, à la pose de clôture de protection, de filet métallique et de bloc de granit pour retenir d'éventuels débris.

D'autre part, en ce qui concerne la jouissance et l'utilisation du site, la Commission doit assurer l'équilibre entre la vocation historique et urbaine du site. Elle doit imposer le respect des lieux qui se traduit notamment par un choix judicieux des événements et activités, par l'imposition de contraintes spécifiques et par une philosophie de gestion qui rejette au départ la génération de revenus comme seul facteur de décision.

◆ **La prestation d'activités et de service de qualité pour la sensibilisation aux richesses du territoire, son histoire et celle du pays**

Les ± 70 concerts annuels présentés au kiosque Edwin-Bélanger et l'importante augmentation de sa clientèle (33 %), l'événement "À l'assaut de la Capitale" organisé en collaboration avec Parcs Canada et la Commission de la Capitale nationale du Québec ayant attiré au-delà de 100 000 personnes, la popularité montante des activités d'animation de groupe tel qu'en témoigne l'augmentation annuelle des réservations (10%) confirment l'intérêt grandissant pour le parc et son ouverture proportionnellement améliorée pour les Canadiens et Canadiennes. Par ailleurs, plus de 26 producteurs ont choisi les plaines d'Abraham comme toile de fond pour leurs films et vidéos, 51 organismes sans but lucratif du milieu ont utilisé le territoire pour leurs activités tandis que le programme d'animation accueillait ± 20 000 jeunes Canadiens et Canadiennes.

Le principe de l'accessibilité gratuite au site est maintenu. Toutefois, afin de réaliser l'objectif de générer des revenus et de maintenir la qualité des services malgré l'augmentation des coûts, plusieurs stationnements sont payants. Également, la Commission a négocié un bail avec la Communauté urbaine de Québec pour la location d'un étage dans la Maison de la découverte, un revenu annuel supplémentaire de 97 123 \$ sur une période de 20 ans.

Le message des groupes utilisateurs du parc et des citoyens est généralement un message de satisfaction en regard de la qualité du parc, des activités offertes et des services reçus. La Commission est cependant consciente du besoin d'améliorer les services pour les aînés, les personnes à mobilité réduite et les handicapés. Une étude interne basée sur les assistances aux diverses activités, aux étudiants fréquentant le programme d'animation et l'affluence des autocars de touristes nous amène à affirmer que le parc est fréquenté annuellement par ± 4 000 000 personnes.

Présentation des renseignements financiers

Organisme (en milliers de dollars)	Totaux
Commission des champs de bataille nationaux	
Dépenses prévues	6,157
<i>Autorisations totales</i>	<i>7,156</i>
Dépenses réelles 1998-1999	7,155
Nota : Les chiffres des dépenses prévues sont en caractères ordinaires. Les chiffres des autorisations totales sont en italiques. Les chiffres des dépenses réelles sont en caractères gras. Voir tableau no 3 pour les explications des écarts entre les dépenses prévues, les autorisations et les dépenses réelles de 1998-1999.	

Autres points à noter sur le rendement

Le Comité mixte permanent d'examen de la réglementation, ayant pour mandat d'examiner les règlements en vigueur, a soulevé des interrogations sur l'aspect légal de certaines parties du Règlement concernant le parc des Champs-de-Bataille. Des mesures correctives sont à l'étude pour régulariser la situation.

Partie IV : Groupement des rapports

État de préparation à l'an 2000

Dans le cadre de sa préparation, la Commission des champs de bataille nationaux a effectué toutes les vérifications nécessaires afin de rendre conforme tous les systèmes essentiels à l'exécution de sa mission et ainsi assurer le passage à l'an 2000 sans problème.

D'ailleurs, les opérations de la Commission se déroulent de telle façon qu'il y a peu d'impacts directs possibles sur les Canadiens et Canadiennes, occasionnés par les infrastructures ou systèmes directement sous sa responsabilité.

En fait, les principales préoccupations de la Commission susceptibles de créer des problèmes importants et d'affecter les services aux Canadiens et Canadiennes sont le manque d'électricité et l'arrêt de fonctionnement des lignes téléphoniques pour une longue période, soit plus de huit (8) heures.

Lors du passage à l'an 2000, des agents du Service de sécurité de la Commission seront en permanence sur le site. En cas de nécessité et selon la situation, les mesures d'urgence alternatives seront entreprises et tous les équipements susceptibles d'être utilisés en cas de pannes, tels des génératrices, testées préalablement, seront fonctionnels et disponibles rapidement.

Les procédures et plans à ce jour sont approuvés par le Directeur général ainsi que le Conseil d'administration de la Commission.

Rapports annuels prévus par la loi

Le présent Rapport ministériel sur le rendement de la Commission des champs de bataille nationaux tient lieu et place du rapport annuel prévu à sa Loi constitutive.

Toutefois, annuellement, la ministre dépose au Parlement le rapport sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels.

Partie V : Rendement financier

Aperçu du rendement financier

Les tableaux financiers ci-dessous présentent le rendement financier de la Commission. Il est à noter qu'il y a peu d'écart entre les autorisations totales et les dépenses réelles. Quant à l'écart entre les dépenses prévues et les dépenses réelles, il s'explique par l'obtention de crédits budgétaires spéciaux pour des travaux de consolidation dans la falaise au sud du territoire et pour la rétroactivité salariale du personnel.

Tableaux financiers applicables à la Commission

1. Sommaires des crédits approuvés
2. Comparaison des dépenses totales prévues et des dépenses réelles
3. Comparaison historique des dépenses totales prévues et des dépenses réelles
5. Besoins en ressources par organisation et secteur d'activité
7. Recettes non disponibles
10. Dépenses en capital par secteur d'activité

Tableaux financiers récapitulatifs

Tableau financier 1

Sommaire des crédits approuvés

Autorisations pour 1998-1999 - Partie II du Budget des dépenses				
Besoins financiers par autorisation (en milliers de dollars)				
Crédit		Dépenses prévues 1998-1999	Autorisations totales 1998-1999	Dépenses réelles 1998-1999
Commission des champs de bataille nationaux				
85	Dépenses du Programme	5,228	5,228	5,227
85 b	Dépenses du Programme		870	870
85 c	Dépenses du Programme		41	41
(L)	Dépenses au terme de l'alinéa 29.1 (1) de la Loi sur la gestion des finances publiques	700	788	788
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	229	229	229
Total pour le ministère		6,157	7,156	7,155
1. Budget des dépenses principal, budget des dépenses supplémentaire et autres autorisations.				

Tableau financier 2

Comparaison des dépenses totales prévues et des dépenses réelles

Dépenses prévues par opposition aux dépenses réelles par secteur d'activité (en milliers de dollars)									
Secteur d'activité	ETP	Fonctionnement	Capital	Subventions et contributions votées	Total provisoire Dépenses brutes votées	Subventions et contributions législatives	Total Dépenses brutes	Moins : Recettes disponibles*	Total Dépenses nettes
Conservation et mise en valeur	31,5	6,052	105		6,157		6,157		6,157
	<i>31,5</i>	<i>7,033</i>	<i>123</i>		<i>7,156</i>		<i>7,156</i>		<i>7,156</i>
	31,5	7,032	123		7,155		7,155		7,155
Totaux	31,5	6,052	105		6,157		6,157		6,157
	<i>31,5</i>	<i>7,033</i>	<i>123</i>		<i>7,156</i>		<i>7,156</i>		<i>7,156</i>
	31,5	7,032	123		7,155		7,155		7,155
Autres recettes et dépenses									
									(700)
									(788)
									(788)
									27
									27
									27
									5,484
									6,395
									6,394
Nota : Les chiffres des dépenses prévues sont en caractères ordinaires. Les chiffres des autorisations totales sont en italiques. Les chiffres des dépenses réelles sont en caractères gras.									
*Recettes disponibles: <i>auparavant appelées "recettes affectées aux dépenses"</i>									
*Recettes non disponibles: <i>auparavant appelées "recettes à valoir sur le Trésor"</i>									
Incluent les cotisations aux régimes d'avantages sociaux des employés.									

Tableau financier 3

Comparaison historique des dépenses totales prévues et des dépenses réelles

Dépenses prévues contre dépenses réelles par secteur d'activité (en milliers de dollars)

	1996-1997	1997-1998	1998-1999	1998-1999	1998-1999
	Réelles	Réelles	Dépenses Prévues	Autorisations Totales	Réelles
Commission des champs de bataille nationaux	2,874	8,224	6,157	7,156	7,155
Total	2,874	8,224	6,157	7,156	7,155

Tableau financier 5

Besoins en ressources par organisation et secteur d'activité

Comparaison des dépenses prévues de 1998-1999 et des autorisations totales par rapport aux dépenses réelles par organisation et secteur d'activité (en milliers de dollars)					
Secteurs d'activités					
Organisme	ETP	Conservation	Mise en valeur	Administration	Totaux
Champs-de-Bataille nationaux	31,5	1,139	773	4,245	6,157
	<i>31,5</i>	<i>1,139</i>	<i>1,772</i>	<i>4,245</i>	<i>7,156</i>
	31,5	1,139	1,772	4,244	7,155
TOTAUX	31,5	1,139	773	4,245	6,157
	<i>31,5</i>	<i>1,139</i>	<i>1,772</i>	<i>4,245</i>	<i>7,156</i>
	31,5	1,139	1,772	4,244	7,155
% du TOTAL		15.9	24.8	59.3	100.0

Nota : Les chiffres des dépenses prévues sont en caractères ordinaires.
 Les chiffres des autorisations totales sont en italiques.
 Les chiffres des dépenses réelles sont en caractères gras.
 Subvention tenant lieu d'impôt foncier 3,676,000\$.
 Incluent les cotisations aux régimes d'avantages sociaux des employés.

- Budget spécial alloué de 870,000 \$.
- Crédit 5 virement Conseil du trésor 41,969 \$.
- Augmentation des dépenses aux termes de l'alinéa 29,1 (1) de la Loi sur la gestion des finances publiques (84,898 \$).

Tableau financier 7

Recettes non disponibles*

Recettes non disponibles* par secteur d'activité					
(en milliers de dollars)					
Secteur d'activité	1996-97	1997-98	1998-99	1998-99	1998-99
	Réelles	Réelles	Recettes Prévues	Autorisations Totales	Réelles
Amendes et pénalités	18	35	46	46	46
Total des recettes non fiscales	18	35	46	46	46
Article 29.1 de la Loi sur la gestion des finances publiques					
-Stationnements :					
-Laurier	127	136	135	174	174
-Montcalm	032	042	045	052	052
-Sur les rues et Cap-aux-Diamants	079	096	100	163	163
-Maison de la découverte	037	064	145	171	171
-Droits d'entrées, de visites et de services :					
-Expositions : Centre d'interprétation, tours Martello 1&2	023	022	023	029	029
-Tours guidés en autobus	003	003	003	006	006
-Activités d'animation	010	015	015	022	022
-Utilisations diverses (sites, locaux)	032	064	083	033	033
-Location de locaux			151	138	138
Total des recettes non fiscales	343	442	700	788	788
Total des recettes non disponibles*	361	477	746	834	834

*Nota: Recettes non disponibles: *auparavant appelées "recettes à valoir sur le Trésor"*

Tableau financier 10

Dépenses en capital par secteur d'activité

Dépenses en capital par secteur d'activité (en milliers de dollars)					
Secteur d'activité	1996-1997 Réelles	1997-1998 Réelles	1998-1999 Dépenses Prévues	1998-1999 Autorisations Totales	1998-1999 Réelles
Conservation et mise en valeur	722	1,961	105	123	123
Total des dépenses en capital	722	1,961	105	123	123
En plus, un montant de 163,455 \$ en immobilisation a été financé par le compte de fiducie					

Partie VI : Autres renseignements

Personnes ressources:

Michel Leullier, secrétaire de la Commission
Louise Germain, secrétaire adjointe
Anne Chouinard, adjointe à l'administration
Gérard Boulianne, agent financier

Commission des champs de bataille nationaux
390 av. de Bernières
Québec (Québec)
G1R 2L7

Téléphone: (418) 648-3506
Télécopieur (418) 648-3638
Courrier électronique: ccbnadm@videotron.ca

Site Web

Adresse internet: www.ccbn-nbc.gc.ca

Lois appliquées et règlements connexes

Loi concernant les champs de bataille nationaux de Québec, 1908, 7-8 Édouard VII, chap. 57 et amendements.

Règlement concernant le parc des Champs-de-Bataille nationaux, DORS/91-519, 5 septembre 1991.

INDEX

A	
Aperçu du ministère	10
Aperçu du rendement financier	25
Attentes en matière de rendement.....	19
Autres renseignements	32
B	
Besoins en ressources par organisation et secteur d'activité.....	29
C	
Cadre de fonctionnement.....	11
Comparaison des dépenses totales prévues	
et des dépenses réelles	27
Comparaison historique des dépenses totales prévues.....	
et des dépenses réelles	28
D	
Défis	15
Dépenses en capital par secteur d'activité	31
Description des secteurs d'activités	16
E	
État de préparation à l'an 2000	24
G	
Groupement de rapports	24
L	
Lois appliquées et règlements connexes	32
M	
Mandat, vision et mission	10
Message de la ministre du Patrimoine canadien.....	7
Message du président de la Commission des champs	
de bataille nationaux	9
O	
Objectifs	15
Organigramme	17
Organisation de la Commission des champs	
de bataille nationaux	15

P	
Partenaires.....	12
Personnes ressources	32
Présentation des renseignements financiers	23
Priorités stratégiques	15
R	
Rapports annuels prévus par la Loi	24
Réalisations en matière de rendement	20
Recettes non disponibles	30
Rendement du ministère	19
Rendement financier	25
Résumé.....	5
S	
Site Web	32
Sommaire des crédits approuvés.....	26
T	
Tableaux financiers applicables à la Commission.....	25
Tableau des principaux engagements en	
matière de résultats.....	6
Tableaux financiers récapitulatifs.....	26
U	
Utilisation du site	14